

Enquête de victimation 2022

Examen pour avis d'opportunité

Commission « Services Publics Services aux publics »
11 mars 2021



Contexte – les enquêtes de victimation

➤ **Des enquêtes indispensables**

éclairer les évolutions de la délinquance enregistrée, évaluer le comportement de plainte, caractériser le profil des victimes, décrire le contexte des atteintes et investiguer les perceptions et opinions en matière de sécurité

➤ **Une longue et solide expérience française**

de nombreuses enquêtes nationales ou locales, généralistes ou thématiques (enquêtes du Cездip, enquêtes sur les violences de l'Ined ou de la Drees, les enquêtes régionales de l'Institut Paris Région, les modules sécurité des EPCV de l'Insee, etc.

➤ **L'enquête Cadre de vie et sécurité (CVS)**

à partir de 2007, la France se dote d'une enquête de victimation annuelle comme d'autres pays. Elle est menée par l'Insee en face à face auprès d'environ 15 000 personnes âgées de 14 ans ou plus.



Contexte – la refonte de l'enquête CVS

➤ **Le retrait de l'Insee à partir de 2022**

En 2018, l'Insee a annoncé aux co-maîtrises d'ouvrage (SSMSI et ONDRP) qu'il ne serait plus en capacité de réaliser l'enquête CVS sous sa forme actuelle à partir de 2022

➤ **L'engagement du ministère de l'Intérieur**

le MINT s'est engagé à mettre en œuvre des moyens financiers et humains et à garantir la pérennité d'un dispositif annuel d'enquête de victimation à compter de cette date (réponse du 9/4/2019 à la question écrite parlementaire n°14645 du 27/11/2018).
Le SSMSI pilote le projet de refonte de l'enquête CVS

➤ **Le cahier des charges du SSMSI pour la refonte**

miser sur la combinaison des modes de collecte (internet, papier, téléphone, face à face) pour répondre à un coût soutenable aux besoins croissants d'analyses conjoncturelles et infranationales auxquels l'enquête CVS ne permettait pas de répondre (faiblesses identifiées lors de séances Cnis et remarques du comité du label)



Concertation – travaux préalables

Conformément aux engagements annoncés lors de la commission « Services publics et services aux publics » du Cnis le 22 mars 2019, le SSMSI a entamé dès le printemps 2019 des travaux pour assurer la refonte de l'enquête :

- Une **consultation écrite auprès des experts de la victimation** pour réaliser une revue de l'existant et établir des préconisations pour le futur (*août – novembre 2019*)
- Un **groupe de travail des experts multimode Insee** pour concevoir le **protocole de l'enquête expérimentale Genese 2021** (*juillet 2019 – décembre 2020*)
- Une **consultation thématique écrite** pour recueillir l'expression des besoins des utilisateurs de l'enquête CVS (*octobre – décembre 2020*)

Au terme de ces travaux le SSMSI a organisé **la réunion de lancement de la concertation** autour du projet de refonte de l'enquête CVS le 14 décembre 2020



Concertation – Comitologie du projet

- **Un comité de pilotage**, instance décisionnelle

assurer le respect des objectifs, suivre l'avancement des phases de conception, de préparation et de réalisation

- **Un conseil scientifique**, instance consultative

expertiser scientifiquement les travaux conduits, donner des conseils en matière de valorisation

- **Un comité de concertation**, instance consultative

permettre d'échanger et de concevoir de manière collaborative la méthodologie statistique, les questionnaires et les documents liés aux terrains de l'enquête organisé en deux GT : [GT conception des questionnaires](#) et [GT méthodologie d'enquête](#)

- **Des réunions spécifiques des financeurs de l'enquête**

pour suivre l'avancement du projet d'enquête

La concertation du projet dispose d'un espace de documentation et partage sur la plateforme des communautés professionnelles de l'État (95 membres inscrits)



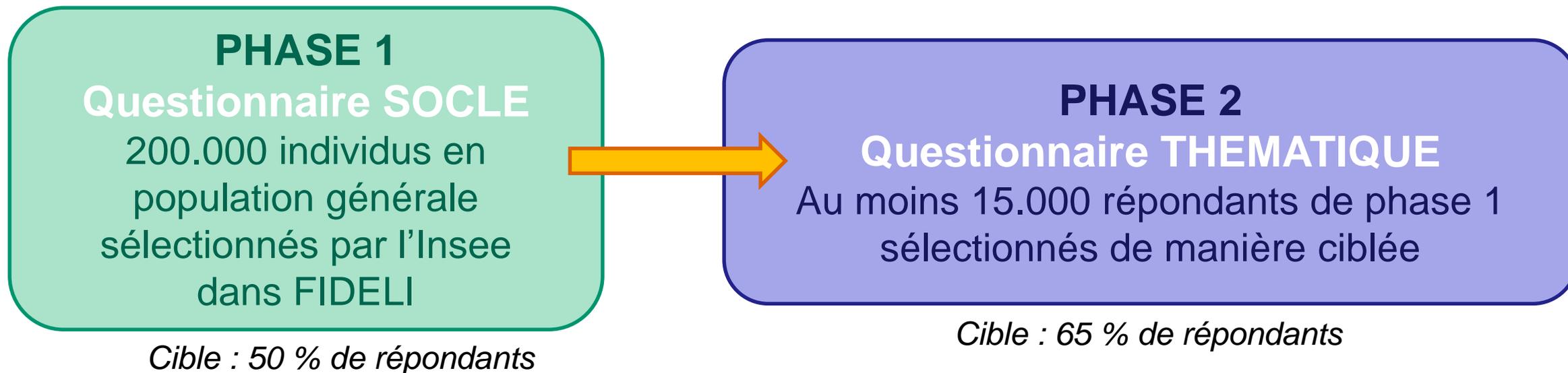
Champ & Objectifs

- **Champ de l'enquête** : individus de 14 ans ou plus résidant en ménage ordinaire en France métropolitaine, Martinique, Guadeloupe, Guyane ou à la Réunion
- **Objectifs**
 - **Produire des indicateurs clés sur les victimations et les perceptions en matière de sécurité à l'échelle nationale et infranationale** : prévalences, taux de plainte, profil des victimes, sentiments d'insécurité, cadre de vie, opinions sur les services de sécurité
 - **Éclairer une thématique spécifique → En 2022, la thématique retenue concerne la relation services de sécurité / population** : le comportement et les opinions des victimes en matière de renvoi aux autorités, les attentes de la population en matière de relation « police »/population et de prise en charge des victimes (intervenants sociaux ou médicaux, associations, etc.).



Méthodologie

- Une enquête en 2 phases (comme les enquêtes Epicov, Genese, VQS/Autonomie)



- Un protocole multimode
 - Phase 1 : internet puis papier/téléphone + un lot face à face
 - Phase 2 : internet/téléphone
- Une collecte assurée par un prestataire externe



Thème des questionnaires

Questionnaire **SOCLE (phase 1)** *Durée 25-30 mn*

- Descripteurs socio-démographiques
- Recensement des victimations sur vie entière et description des victimations subies sur un an
 - Atteintes aux biens : vols et dégradations dans le logement, vols et dégradations ayant visé les véhicules, escroqueries, arnaques
 - Atteintes physiques et sexuelles dans/hors sphère conjugale
 - Atteintes à la dignité et à la réputation (harcèlement, injures, menaces)
 - Discriminations
 - Corruption
- Cadre de vie, perceptions et opinions en matière de sécurité



Thème des questionnaires

Questionnaire THEMATIQUE 2022 (phase 2) *Durée 20-30 mn*

Auprès d'un échantillon de répondants de phase 1 où les victimes ayant fait une démarche auprès d'un commissariat/gendarmerie sont surreprésentées

- Motifs du renvoi / non renvoi aux autorités
- Satisfaction et opinions concernant la démarche effectuée en commissariat ou en gendarmerie
- Les procédures dématérialisées (pré-plainte, plateformes de signalement)
- Les attentes en matière de prise en charge des victimes (recours médico-sociaux, accueil dans les commissariats et gendarmeries)



Calendrier prévisionnel

- **Décembre 2020 – avril 2021** : concertation
- **Avril 2021** : recrutement du prestataire (notification du marché)
- **Avril – octobre 2021** : préparation et tests de l'enquête
- **Fin 2021** : comité du label
- **Mars – juillet 2022** : terrain d'enquête
- **S1 2023** : premiers résultats

